

Déclaration

95/8

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE ROY MACLAREN,
MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,
À L'OCCASION DU DÉPÔT À LA CHAMBRE DES COMMUNES,
DE L'ÉNONCÉ DU GOUVERNEMENT SUR
LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA**

**OTTAWA (Ontario)
Le 7 février 1995**



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Monsieur le Président,

Il y a un an, je prenais la parole ici même, dans le cadre du débat qui donnait le coup d'envoi à l'examen de la politique étrangère du Canada. Aujourd'hui, nous achevons le cycle initial, et le plus important, de ce qui doit être un processus permanent d'adaptation créative à un monde commercial en perpétuelle mutation.

Pourtant, un élément au moins demeure constant. L'an dernier, j'avais cité en tête de mon intervention un passage du discours d'acceptation du prix Nobel, prononcé en 1957 par Lester Pearson, et dans lequel celui-ci faisait fort judicieusement valoir le rôle capital du libre-échange dans la réalisation des objectifs interdépendants que sont la paix et la prospérité. Aujourd'hui, un an plus tard, les résultats de l'examen de notre politique étrangère montrent que cette façon de voir n'a rien perdu de sa pertinence.

Le commerce est créateur de croissance et d'emplois.

Les courants de commerce, d'investissement et de technologie ne sont pas les éléments d'un jeu à somme nulle qui fait autant, sinon plus, de perdants que de gagnants. Au contraire, ensemble, ils sont les moteurs d'un processus dynamique qui encourage l'innovation et offre des occasions à ceux qui savent les saisir.

Façonnées avec soin, les règles commerciales ne réduisent pas la souveraineté, elles l'amplifient. Assujettir le commerce et l'investissement à des règles internationales, c'est étendre la primauté du droit à l'étranger. L'existence d'une réglementation empêche les grandes puissances économiques d'user de leur pouvoir à titre unilatéral, au service de leurs propres intérêts. Les règles assurent aussi aux producteurs une plus grande certitude, ce qui encourage l'innovation et la planification à long terme, au détriment de la spéculation. Le système de réglementation en place permet à un Canada faisant front commun de prendre une part importante à la conception des mécanismes auxquels aboutira l'évolution en cours.

Dans l'examen de la politique étrangère, il a été fait appel aux avis de nombreux intervenants de la scène canadienne, aussi bien les particuliers que les organisations non gouvernementales, les entreprises privées et les parlementaires. En ce milieu des années 1990, on s'accorde généralement pour reconnaître qu'il est arrivé quelque chose de fondamental à l'économie mondiale. Notre coin de planète prend des allures différentes. Le consensus se fait plus large sur les principes économiques fondamentaux; la concurrence se fait plus féroce pour l'obtention de parts de marché et d'investissements de qualité; l'intérêt se fait plus marqué pour la libéralisation des marchés sur la base de systèmes de réglementation régionaux ou multilatéraux; enfin, les possibilités se font plus diverses quant aux partenariats

auxquels nous pouvons et devrions avoir recours pour faire en sorte que les règles tiennent compte des intérêts du Canada.

L'examen de la politique étrangère a permis de dégager deux grands objectifs pour notre politique commerciale. En premier lieu, les Canadiens veulent que nous attirions des investissements à long terme en éliminant les contraintes qui font obstacle à nos exportations de biens et de services. À cet égard, nous chercherons à obtenir une libéralisation plus poussée du commerce des services ainsi que l'élimination, à titre réciproque, des barrières tarifaires et non tarifaires pour tous les produits manufacturés et à base de ressources. D'autre part, nous nous emploierons à susciter une libéralisation significative du commerce des produits agricoles, y compris l'élimination des barrières opposées à nos importantes exportations agricoles et la prohibition des subventions à l'exportation. Les tarifs douaniers sont enfin chose du passé. Nous devons nous attaquer à d'autres questions, plus pressantes et plus difficiles, qui faussent les décisions quant au lieu et au mode d'investissement et ce, au détriment des petites économies comme celle du Canada.

En second lieu, les Canadiens s'attendent à nous voir collaborer de plus près avec le monde des affaires et les travailleurs, non seulement pour faire en sorte que les règles que nous négocions soutiennent la croissance et la création d'emplois, mais aussi pour favoriser la transformation de notre économie, le Canada devenant ainsi, de nation commerçante qu'il est aujourd'hui, un pays fier de se qualifier lui-même de nation de commerçants. Le gouvernement a réexaminé en profondeur ses programmes de promotion du commerce, et il entend en accroître considérablement la portée et la pertinence. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

Monsieur le Président, permettez-moi de dire quelques mots sur la façon dont le gouvernement compte s'y prendre pour réaliser ces deux objectifs : éliminer les barrières et attirer les investissements; promouvoir davantage l'engagement d'exporter parmi les Canadiens.

Tout d'abord, nous avons l'intention de nous employer, avec nos partenaires commerciaux, à approfondir les règles internationales qui régissent le commerce, l'investissement et la technologie, de manière à régler les pratiques qui désavantagent le Canada.

Le principal, à cet égard, est que nous continuions à gérer efficacement nos relations économiques avec les États-Unis. C'est en faisant front commun que le Canada a réussi à ouvrir davantage le marché américain tout en protégeant les intérêts canadiens dans des domaines tels les industries culturelles et les produits agricoles soumis à la gestion des approvisionnements. Pour gérer ce lien spécial de manière efficace et suivie, nous devons rester vigilants, et nous porter à la défense des intérêts du Canada

chaque fois que des organismes de réglementation ou des groupes d'intérêts américains essaieront de contourner les règles de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] ou de l'OMC [Organisation mondiale du commerce].

Nous chercherons à susciter des réformes qui réduisent les possibilités de différends avec les États-Unis concernant des questions telles que le subventionnement, le dumping et l'application des lois sur les recours commerciaux. Nous nous efforcerons d'obtenir un meilleur accès aux marchés publics américains, ainsi que des possibilités de concurrence accrues relativement aux services financiers et dans d'autres secteurs.

Sur le plan multilatéral, nous resterons à l'avant-garde des travaux en cours pour faire de l'Organisation mondiale du commerce une force dynamique, qui permette d'amplifier la réglementation en la portant au-delà du niveau atteint dans le cadre de l'Uruguay Round. L'OMC a un ambitieux programme de négociations, déjà en cours d'ailleurs, dans des domaines tels que les services financiers, les transports maritimes et les marchés publics. D'autre part, beaucoup reste à faire sur la question des subventions agricoles qui exercent des effets de distorsion sur le commerce. Or, ce sont là des questions de grande importance pour le Canada.

En outre, la réglementation, passée et présente, et l'internationalisation croissante des économies ont pour conséquence que les pratiques nationales sont chaque jour plus nombreuses à devoir être examinées au niveau international, de sorte que les gains touchant l'accès aux marchés ne soient pas compromis par l'utilisation de nouveaux instruments pour servir de vieilles fins protectionnistes. Le nouveau programme de réglementation visera notamment, les normes relatives aux produits; les politiques antitrust dans leurs rapports avec la réforme du régime antidumping; la corrélation entre les normes environnementales et du travail et les échanges commerciaux; le subventionnement massif qui fausse les décisions des entreprises quant à la localisation de leurs investissements et ce, au détriment de pays tels que le Canada.

Nous nous proposons par ailleurs d'élargir notre réseau de partenaires du libre-échange, ce qui permettra aux exportateurs canadiens d'avoir un meilleur accès aux marchés. Au cours de la dernière année, nous avons encouragé l'expansion de l'ALENA de manière à ce qu'il soit un instrument dynamique et ouvert.

Nos efforts en ce sens ont porté leurs premiers fruits en décembre dernier lorsque le premier ministre ainsi que les présidents du Chili, du Mexique et des États-Unis ont annoncé l'institution du processus qui devrait faire du Chili un membre de plein droit de l'ALENA d'ici la fin de cette année ou le début de l'an prochain. Monsieur le Président, l'accession à l'ALENA

requiert un consensus de la part des trois membres actuels. Le Canada a travaillé fort afin d'obtenir ce consensus à l'égard du Chili.

Nous entendons miser sur ce premier succès pour atteindre l'objectif établi lors du Sommet des Amériques à Miami, soit la mise en place du libre-échange à l'échelle du continent en 2005 au plus tard. Lors de sa visite en Amérique latine, le mois dernier, le premier ministre a donné le coup d'envoi aux consultations qui doivent nous rapprocher de cet objectif en proposant que des discussions aient lieu avec les pays du Mercosur en vue d'une intégration avec l'ALENA. C'est sur cette base que nous entendons construire, avec vigueur et réalisme à la fois.

Monsieur le Président, pour promouvoir le libre-échangisme, nous comptons aussi encourager la tenue, avec notre concours, de négociations visant à faire entrer dans le giron de l'Organisation mondiale du commerce plusieurs grandes économies qui opèrent actuellement en marge du système commercial international. Ces économies, notamment la Chine, Taiwan, la Russie et l'Arabie saoudite, sont d'importants intervenants sur le marché mondial.

De plus, nous rechercherons de nouveaux engagements par delà le Pacifique, auprès de nos partenaires au sein du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Les économies de la région offrent d'excellents débouchés aux exportateurs canadiens; leur dynamisme est pour une bonne part à l'origine de la croissance mondiale. Pourtant, leur engagement envers le système commercial international – si l'on en juge par leur niveau d'acceptation des obligations qu'il impose – est encore loin d'être à la mesure des avantages qu'ils en retirent. Cette situation doit changer. Le Canada s'emploiera activement à susciter l'engagement voulu, notamment en faisant avancer la vision du libre-échange adoptée par les leaders de l'APEC à leur sommet de novembre dernier, en Indonésie.

Enfin, Monsieur le Président, il y a l'Europe. Certes, nos rapports commerciaux avec ce continent ne sont plus proportionnellement ce qu'ils étaient voilà une génération à peine, mais ils restent importants. De plus, nos liens d'investissement outre-Atlantique sont aujourd'hui plus forts que jamais. Alors, me direz-vous, comment réactiver la relation économique transatlantique, tout en misant sur l'expansion des accords régionaux pour maintenir la dynamique de libéralisation du commerce mondial? Cette question mérite réflexion, peu importe le mécanisme que nous finirons par mettre en place pour redonner vie à nos relations avec l'Europe.

Monsieur le Président, j'ai exposé brièvement plusieurs des éléments clés que le gouvernement entend mettre en oeuvre pour

amplifier et approfondir la réglementation et la libéralisation des échanges commerciaux. Mais tous ces efforts ne seront guère utiles si les Canadiens n'exploitent pas pleinement l'accès aux marchés obtenu dans le cadre des négociations internationales.

Les règles permettent de déblayer et d'ouvrir la voie vers la prospérité, mais elles ne font pas le commerce. Ce sont les entreprises qui font le commerce. C'est pourquoi le gouvernement s'est fixé comme troisième objectif de rationaliser et de dynamiser ses programmes de promotion du commerce extérieur, en tenant compte des résultats de l'examen de la politique étrangère et des nombreuses consultations parallèles tenues avec le secteur privé et les provinces au cours de la dernière année.

Nous redoublerons d'efforts à l'étranger pour faire en sorte que toutes les entreprises canadiennes reçoivent des informations pertinentes et actuelles sur les marchés, aient un accès assuré auprès des décideurs étrangers et bénéficient d'une défense efficace de leurs intérêts lorsque les autorités d'autres pays ne respectent pas leurs obligations commerciales internationales.

Pour ce qui est de la scène nationale, nous sommes déterminés à élargir le concept « Équipe Canada » de manière à en faire une formule, à la fois plus cohérente et plus intégrée, de coopération avec les provinces en vue de rendre les entreprises canadiennes plus « prêtes à exporter ».

Nous nous employons aussi à réorienter les programmes d'aide fédéraux pour encourager les petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois à se lancer sur les marchés d'exportation, tout en améliorant par ailleurs leur accès au financement des exportations en stimulant la coopération à cet effet entre les banques privées et la Société pour l'expansion des exportations.

Afin de promouvoir la pleine participation du Canada à l'économie mondiale, qui fait de plus en plus appel au savoir, le gouvernement facilitera l'acquisition et le développement de technologies par les entreprises canadiennes, notamment par le biais d'une participation accrue à des alliances internationales de recherche et développement. Nous nous attacherons par ailleurs à faire activement connaître à l'étranger les atouts du Canada en matière scientifique et technologique.

Enfin, nous consacrerons davantage de ressources humaines à l'expansion des marchés à forte croissance de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine, tout en ciblant plus finement nos efforts en Europe occidentale sur l'investissement, la technologie et les alliances stratégiques.

Monsieur le Président, élargir le cercle de nos partenaires du libre-échange à l'étranger, approfondir les règles internationales en fonction des intérêts du Canada, et renouveler

et dynamiser nos partenariats avec les entreprises de toutes grandeurs et avec les gouvernements des provinces - c'est là le programme du gouvernement en matière de commerce. Il établit la base qui nous permettra de soutenir la croissance et de créer des emplois au Canada.

Merci.